



## Garde alternee impose par jaf du tribunal d'Evreux

Par **divais alexandra**, le **13/04/2018** à **11:11**

suite a une decision du jaf on ma impose une garde alterne sous bonne entente des parents et dans l'interet des enfants. mon ex compagnon a ete violent envers moi et je ne veux aucun contact avec lui,il a gerer les horaires et jour ou je recupere les enfants rien n'est stipuler dans ce jugement.Le pere des enfants sest permis de faire des changements au niveau de la securite sociale se faisant passer prioritaire sur les courrier et soins alors quils ont toujours ete rattacher avec moi, il sest egalement permis de faire derogation pour les ecoles sans mon concentement pour la rentree 2018, j'ai fait appel de cette decision de justice en attente d'une date et l'avocat qui me represente me dit de patienter mais je ne sais plus comment faire pour arreter de subir autant il n'y a pas d'entente avec le pere de mes enfants il m'impose tout.  
Cordialement Mme Divais

Par **divais alexandra**, le **16/04/2018** à **14:55**

bonjour  
suite a cette decision j ai fait appel mais mon avocat ne se bouge pas trop puis je arreté appel et reprendre un autre avocat merci

Par **divais alexandra**, le **19/04/2018** à **14:11**

Bonjour je voudrais avoir conseil merci

Par **divais alexandra**, le **23/04/2018** à **11:16**

bonjour toujours personne pour me repondre

Par **youris**, le **23/04/2018** à **11:36**

bonjour,

si vous avez fait appel, il faut attendre la décision.  
aviez-vous déposer une plainte pour violences contre le père de votre enfant ?  
dans l'attente, c'est la décision du jaf qui doit s'appliquer ?  
salutations

Par **divais alexandra**, le **23/04/2018 à 11:47**

Bonjour cela va faire 1 an qu'on m'a imposé cette garde j'ai fait appel directement et toujours pas de date non je n'ai pas porté plainte pour violence mais tous les jours il me harcèle de texto et menace. Nous sommes séparés en 2014 il a parti ma laissant débrouillé avec enfant et maison pendant 4 ans a géré seul tous les frais le jour où il a reçu requête il a voulu ses enfants juste pour ne pas payer pension suite au jugement on m'a donc imposé garde alterné il a fait que de mentir nous nous entendons pas du tout j'avais projeté étant au chômage depuis le jugement de partir rejoindre la seule famille qu'il me reste à Perpignan mais si je part je perdrais mon enfant et doit avoir une pension alimentaire de 350 euros sachant que je suis au chômage chose impossible je suis perdu et ne c'est plus qui faire

Par **Le père des enfants**, le **21/02/2020 à 11:27**

Bonjour, je suis le père des enfants. Je suis au courant de ces propos depuis quasiment le début et je les ai même imprimés afin de les présenter au juge. Mais je suis quelqu'un de discret et vous imaginez mon état à la lecture. Je ne voulais pas répondre à ces mensonges, mais un nouvel élément (un parmi des centaines) me pousse à répondre et à clarifier la situation. J'ai effectivement quitté le domicile familial le 1er décembre 2014, au moment du message de madame, il s'était passé 3 ans et 5 mois, je lui avais laissé tout ce que contenait la maison et je l'ai aidé financièrement (en liquide, quelle erreur de ma part) et physiquement. J'ai quitté le logement après beaucoup de réflexions, je mourrais à petit feu, psychologiquement c'était infernal mais je ne m'étendrais pas sur le sujet. Madame avait quitté le logement en 2010 pour suivre un de ces nombreux amants qui ont jalonné notre vie, je ne parlerais pas de cette histoire précisément, mais elle a brisé une famille et ce n'est pas la seule famille. Bref elle était partie, avec les allocations familiales et j'en passe, pendant plusieurs mois sans prendre une seule fois ces enfants, nous avons passé les meilleurs mois, les enfants et moi de toute notre vie avec elle, et nous en avons de très bons souvenirs, outre leur mal-être de son absence. Au bout de plusieurs mois, elle m'a imposé son retour, endetté de ces mois de dépravations (j'ai accepté car elle était chez elle et que je croyais que c'était le mieux pour les enfants) j'ai cru que ça allait changer, mais au contraire ça s'est empiré, j'ai mis plus de 4 ans à me décider à partir. Je ne vais pas rentrer dans les détails de ma vie avec elle car je le redis je suis quelqu'un de discret, j'ai d'ailleurs le droit à mon anonymat.

Je n'ai jamais ni frappé ni giflé ou quoi que ce soit, madame, par contre j'ai reçu plusieurs gifles de madame, coups de poings sur le corps et même un coup de genou dans les dents qui m'a valu une dent fêlée que j'ai couronné depuis.

Je ne me suis jamais fait passer prioritaire à la sécurité sociale, ceux qui connaissent un peu savent que pour cela il aurait fallu que madame accepte, j'ai juste au bout de 3 ans rattaché également mes enfants à ma carte vitale, car je payais toujours leurs rendez-vous et soins pleins tarifs. D'ailleurs ce qui est rigolo, dans ces propos, c'est que madame a déposé une

plainte contre moi pour absence de soin ( plainte sans suite, car j ai prouvé que c était un mensonge, plainte parmi tant d autres farfelus ) et dans son infinie bontée, madame ne dépose pas plainte pour les sois disant violences que j ai exercé contre elle. Mes enfants ( 1 au lycée 1 au collège et 1 en primaire) ont toujours ete scolarisé tous les 3 dans la même école, C est madame qui a voulu changé le petit d ecole afin sois disant de le rapprocher du logement qu' elle occupé à l époque, aujourd'hui mon enfant serais dans une autre école pour rien. J avais fait part a madame fin 2016 de ne plus répondre à ces messages et appels si cela ne concernait pas les enfants. Madame l a très mal pris, et prétextait à toutes les personnes qui croisait sa vie qu' elle m avait bloqué sur son portable ( le pire c'était au enfants), il n en été rien et régulièrement j avais des messages de relance de madame, alors oui, quand je reçoit des messages mensongers et/ou insultant, je réponds, et je ne suis pas du genre a lâcher l affaire, ce qui est je l avoue mon tord. Je précise quand meme que je recevais regulierement des messages et appels masques de personnes en journee ou au milieu de la nuit de qui m insultait et me menacait, j ai du me resoudre a porter plainte, plainte qui court toujours car madame est "introuvable".Nous avons reçu la decision de la garde alternée le 1er septembre 2017, soit moins de 3 ans après mon départ. Or a cette époque madame avait dans un rayon de 40 km autour de son domicile, son frère, sa soeur et ses 2 enfants, et sa mère qui était depuis longtemps en maison médicalisé ( ils ont été emmené au tribunal par l établissement car personnes ne s occupait d elle, mais ils ont quand même récupérés de l argent sur la vente des meubles).

Voilà je ne m etendrais pas plus sur ma vie avec elle, car si je devais le faire , ce serais un livre entier que je devrais écrire.

Sur la situation actuelle:

Madame ne m as jamais du 350 euros de pension, la décision de justice avait acté 100 euros par enfants (x3).

L appel est passé et à confirmé le jugement et elle devait me rembourser les dépens, qu' elle n a jamais fait. Elle a refait une nouvelle demande ( étant insolvable elle était pris entièrement en charge, moi je payes pleins tarifs), et la nouvelle décision de justice de juillet 2019 me donne la garde principale de mes enfants sans possibilité de garde alternée pour madame , avec une pension alimentaire ramené à 40 euros par enfants. J ai récupéré le plus grand de mes enfants qui était régulièrement mis à la porte du logement de madame en novembre 2018, dans un etat psychologique déplorable ( plusieurs scarifications et une tentative de suicide) et les 2 autres en mars 2019, très perturbés, parce que madame prétendait partir a Perpignan . Madame n a jamais payé la moindre pensions , elle a vendu tous les meubles du logement familial, y compris les chambres des enfants et j en passe et à quitté son logement. Or en juin 2019, mes enfants qui n avait pas de nouvelles ont appris que madame n était pas à 800 km, mais vivait caché avec son nouvel amant a 4 km de son domicile. Madame est parti de ce logement en août 2019, et mes enfants n ont jamais revu leur mère avant le 1er janvier 2020, quand je les ai envoyés chercher à mangé au fast food situé a 100 metres de mon domicile et où par hasard ils ont croisé leurs mère et son amant , mes enfants sont revenus 45 minutes après leurs départ. En mars 2019 , madame est parti en vidant le compte de ma grande ( environ 1500 euros a mon départ de du domicile familial en 2014) et la tirelire de la deuxième qui était chez elle ( environ 370 euros d après mon enfant). Or, il y a 2 jours j ai reçu le relevé du compte de ma 2 ème ( compte que j avais ouvert à son nom de mon côté sans consulter madame) et nous l avons ouvert ensemble.quelle surprise quand nous avons vu le relevé ou il devait y avoir normalement environ 400 euros , il ne restait que 46 euros , vidé par madame (le dernier virement le 1/11/19, soit il y a 4 mois ). Madame vit dans un logement a moins de 5 km de chez, quand les enfants l appelaient elle disait qu' elle était à perpignan, elle a même dit à la grande que elle s était assez occupé d eux et qu' elle devait vivre sa vie. Elle est complètement absente de leur vie, et ce même financièrement ( ils n ont même pas eu de cadeaux a Noël ), mais madame rôde autour de chez moi je la croise

quelques fois, jusqu'ici je l'ignorais, faisant celui qui ne l'avait pas remarqué, mais en sortant de la banque je suis tombé nez à nez avec elle, je suis resté plutôt calme, et je lui ai dit que j'avais retiré les derniers euros qui restaient sur le compte, elle est partie avec son petit sourire narquois.

Je pense ( j'espère ) que c'est le dernier épisode avec elle et cette réponse est pour moi une bonne façon de clôturer l'histoire.

Mes enfants aujourd'hui vont tous très bien, là où ils étaient plus ou moins en échec scolaire, ils sont de bons élèves.

Beaucoup vont se demander pourquoi j'en suis arrivé jusque là avec elle, et surtout pourquoi je me suis mis avec elle, sachez juste que ma vie avec elle est basée sur une très grosse manipulation de sa part, et sur ma naïveté, là non plus, je ne m'étendrai pas sur le sujet sachez juste que c'est bien déguelasse.

J'espère que au minimum ce message puisse donner de l'espoir aux hommes et femmes qui se trouvent dans ma situation et qu'ils sachent que face aux mensonges et manipulations il faut continuer à être soi-même ( et je suis loin d'être un homme et un père parfait, je fais beaucoup d'erreurs )

Et j'espère également que messieurs les administrateurs agissent par la suite en conséquence, car je le répète je suis quelqu'un de discret et j'ai le droit à mon anonymat.

Au revoir